

aperçu des différents domaines d'activité économique où la compagnie Avco concentrait ses investissements. Voici la réponse qu'il nous a donnée:

Voici dans quelles industries nous sommes intéressés: aérospatiale, moins de 1 p. 100; équipement agricole, 1 p. 100; équipement d'automatisme, 2,4 p. 100; équipement automobile, 3,4 p. 100; banques et fiducies, 5,3 p. 100; boissons, 1,4 p. 100; matériaux de construction, environ 1 p. 100; produits chimiques, 1,36 p. 100; construction, 1,25 p. 100; électronique, 3 p. 100; industries alimentaires, distribution et autres services de ce genre, 6 p. 100; sociétés d'investissement, c'est-à-dire sociétés de fiducie et autres du même genre, 10 p. 100; commercialisation, 13,4 p. 100; métaux et mines, 5,1 p. 100; pétrole et gaz, 8,5 p. 100; pipe-lines, 4,2 p. 100; immeuble, 6,78 p. 100; loisirs, 3,3 p. 100; industries de transformation, 4 p. 100; tabac, 1 p. 100; transports, 1,4 p. 100; services publics, 8,3 p. 100; autres diverses, environ 2,4 p. 100.

• (5.20 p.m.)

Voilà qui vous donne une assez bonne idée de l'envergure des placements en cause. Voilà le genre d'industries dans lesquelles l'Avco fait des placements et son expansion horizontale autant que verticale est impressionnante dans le domaine des sociétés.

Je voudrais consigner au compte rendu les diverses compagnies qui font partie de l'Avco. On trouve dans la déclaration liminaire de M. Alexander, l'agent parlementaire, les mots suivants:

Je voudrais signaler que la Delta Acceptance Corporation Limited a été constituée en tant que compagnie publique aux termes des lois de l'Ontario par lettres patentes du 26 mars 1954. En juillet 1962, la Delta Acceptance Corporation s'est portée acquéreur de l'ensemble du capital-actions en circulation de la London and Midland General Insurance Company, qui a été constituée en corporation par une loi du Parlement du 17 juillet 1947 sous le nom de Progressive Insurance Company of Canada et qui, plus tard, a modifié sa raison sociale pour s'appeler la London and Midland General Insurance Company par une loi du Parlement du 12 avril 1957. La Delta Acceptance Corporation a par la suite modifié sa raison sociale pour s'appeler l'Avco Delta Corporation Canada Limited.

Outre la London and Midland General Insurance Company, les sociétés suivantes sont des filiales de l'Avco Delta Corporation: l'Avco Delta Corporation Canada Limited; Avco C.F.C. Limited, qui s'appelait auparavant la C.F.C. Finance Corporation Limited; Avco Delta Dominion Limited appelée déjà la Delta Acceptance Canada Limited, Avco Delta Quebec Limited, désignée jadis sous le nom de D.A.C. (Quebec) Limited; Avco Finance Limited, qui s'appelait auparavant la Crescent Finance Corporation Limited; Avco Highland Plan Limited, qui s'appelait déjà la Highland Trial Plan Limited; Avco Delta Realty Limited, jadis la Grand Prairie Investments Limited; Adanac General Insurance Company of Canada; Avco Delta Realty,

[M. Gilbert.]

Manitoba, Limited appelée jadis The North West Mortgage and Finance Company Limited, Consolidated Finance Western Limited; Empire Acceptance Corporation Limited; General Finance Company Limited; Lorne-Bruce Motors Limited et Waverly Finance Company Limited.

L'Avco compte non seulement un nombre impressionnant de filiales mais aussi une gamme très étendue d'exploitations, ce qui révèle le caractère des entreprises qu'exploitent les sociétés d'aujourd'hui. C'est pourquoi le député de Timiskaming a soulevé trois questions préliminaires dans l'étude de ce bill très important. Je soulignerais celle qui a trait à la mainmise étrangère.

Je souligne celle-là à cause des appréhensions exprimées par feu Walter Gordon. Je dis «feu» dans le sens où il n'est plus membre actif du parti libéral. Les députés se souviendront que M. Gordon a établi la Commission Watkins et l'a chargée d'étudier la portée de la mainmise étrangère au Canada. L'étude terminée, M. Gordon a déposé le rapport à la Chambre des communes. Au début de ses observations, il a déclaré que le gouvernement n'était pas forcément lié par les recommandations contenues dans le rapport; autrement dit, il est resté seul sur l'iceberg, à la merci des vents dominants qui soufflaient alors.

Je signale que, ces jours derniers, un autre livre a été publié par un ancien ministre, l'ancien secrétaire d'État. Elle a déclaré que Walter Gordon était un des députés les plus éminents, progressistes et intelligents qui aient jamais orné les banquettes ministérielles du parti libéral; qu'il était un visionnaire en ce qui a trait à ses idées financières et économiques.

M. le président suppléant: A l'ordre. A mon avis, les dernières observations du député n'ont rien à voir avec le bill à l'étude.

M. Gilbert: Merci, monsieur le président, de me l'avoir signalé; je me suis emballé. J'ai lu des extraits du livre, et les éloges faits à l'ancien ministre des Finances étaient si impressionnants qu'ils m'ont frappé.

Permettez-moi de rattacher mes observations directement à la question de la mainmise étrangère, et plus précisément à l'Avco: les députés le savent, le bill a pour objet de substituer au nom «London and Midland Compagnie d'assurance générale» celui de «Avco, Compagnie d'assurance générale». Le discours